

Saisi des problèmes auxquels Hamilton fait face en l'occurrence, le ministère de l'Industrie cherche instamment à trouver des possibilités d'utilisation industrielle de cette usine. Par ailleurs, mon collègue, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, procédera sans tarder à une étude du licenciement projeté d'employés par la Compagnie Studebaker en vue de formuler une proposition constructive.

M. J. C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, ma question complémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie. Voudrait-il faire des commentaires sur la proposition renfermée dans le télégramme que le maire d'Hamilton a aujourd'hui adressé au gouvernement: que celui-ci s'empare de cette industrie et l'étatise. D'autre part, le gouvernement songe-t-il à des mesures précises, dans le cadre des prestations d'aide de transition, semblables à celles qui ont été prises en faveur d'autres travailleurs de l'industrie de l'automobile?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, la proposition du maire d'Hamilton est intéressante. Cependant, j'induirais sans doute la Chambre en erreur si j'indiquais qu'il y a possibilité que le gouvernement étatiser cet établissement.

Quant aux dispositions relatives aux prestations d'aide de transition, l'enquête effectuée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration vise pour une bonne part à les étudier.

M. William Dean Howe (Hamilton-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais m'étendre sur le même sujet en demandant au ministre quand le gouvernement pourrait prendre à cet égard une décision, car à la suite de cette décision de 600 à 900 hommes pourraient perdre leur emploi à Hamilton.

L'hon. M. Drury: A mon sens, monsieur l'Orateur, le gouvernement a fait preuve de célérité et de vigueur.

[Plus tard]

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Joseph Macaluso (Hamilton-Ouest): J'ai une question à poser au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, en sa qualité de ministre de la Main-d'œuvre. Est-il disposé à rencontrer, ou a-t-il fait des arrangements pour rencontrer, des représentants des employés de l'usine Studebaker, afin de discuter du placement des ouvriers de l'automobile évincés, notamment de ceux qui, à cause de leur âge, auront de la difficulté à obtenir un autre emploi?

[L'hon. M. Drury.]

bile évincés, notamment de ceux qui, à cause de leur âge, auront de la difficulté à obtenir un autre emploi?

[Plus tard]

M. l'Orateur: A l'ordre. On me dit que lorsque le député d'Hamilton-Ouest a posé une question, tout à l'heure, le système d'interprétation ne fonctionnait pas. C'est le rapport que j'ai reçu du bureau, et je voudrais donner à l'honorable député l'occasion de poser sa question de nouveau.

M. Macaluso: J'ai reçu les mêmes renseignements, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration en sa qualité de ministre désigné de la Main-d'œuvre. Est-il ou sera-t-il prêt à rencontrer des représentants des travailleurs à l'usine Studebaker à Hamilton, afin d'étudier le placement de ces travailleurs de l'automobile, et surtout des plus âgés qui auront de la difficulté à obtenir un autre emploi?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le Service national de placement a déjà communiqué avec la société et les syndicats. Nous envoyons, aujourd'hui, quelqu'un de Toronto rencontrer leurs représentants et résoudre autant de problèmes que possible à cette étape.

[Plus tard]

M. Max Saltsman (Waterloo-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une espèce de question supplémentaire au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Étant donné la fréquence de ces mises à pied, le ministre serait-il disposé à étudier sérieusement la possibilité d'établir des rouages pour que des consultations aient lieu avant que les usines renvoient leurs employés?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

A PROPOS DE L'AFFAIRE MUNSINGER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre?

Vendredi dernier, l'honorable ministre de la Justice (M. Cardin) a surpris tout le Parlement lorsqu'il a soulevé le cas Munsinger.

Dans l'intérêt de la justice et de la vérité, le premier ministre a-t-il l'intention d'informer le Parlement de tout ce qu'il sait sur